

Examen de spécialiste en vue de l'obtention du titre de spécialiste FMH en pédiatrie

Conformément au programme de formation post-graduée la réussite de l'examen de spécialiste est une condition requise en vue de l'obtention du titre de spécialiste FMH en pédiatrie. L'examen écrit est à effectuer après au minimum 3 ans de formation post-graduée en pédiatrie. L'examen pratique ne peut être effectué que par les candidat(e)s qui ont réussi l'examen écrit et qui se sont inscrits pour les 2 examens avant le 30 avril 2012.

Lieu et date:

Examen écrit: Jeudi, le 14 juin 2012, 9.00–12.00h
Université de Fribourg, Bd de Pérolles 90, Auditoire C120

Examen pratique: Septembre à décembre 2012
Lieux et dates seront communiqués jusqu'à fin août 2012.

Taxe d'examen:

La SSP prélève une participation aux frais de

Fr. 250.- pour l'examen écrit

Fr. 950.- pour l'examen pratique

Délai d'inscription pour les deux examens: le 30 avril 2012

Inscription:

Société Suisse de Pédiatrie, Secrétariat, Case postale 1380, 1701 Fribourg

Tél 026 350 33 44, secretariat@swiss-paediatrics.org

Les formulaires d'inscription peuvent être obtenus auprès du secrétariat. Ils sont également disponibles sur le site internet www.swiss-paediatrics.org